

**Discours d'Alain Gest**

**Président du Conseil d'Administration de VNF**

**20 janvier 2011**

Messieurs les Ministres,

Madame l'Ambassadrice,

Mesdames et Messieurs les Députés,

Mesdames et Messieurs les Sénateurs,

Monsieur le Président du Conseil Général,

Mesdames et Messieurs les élus,

Monsieur le Préfet,

Mesdames et Messieurs les Présidents

Mesdames et Messieurs les Directeurs généraux et directeurs,

Mesdames et Messieurs,

C'est avec le plus grand plaisir que je vous accueille, toutes et tous, à bord du concorde atlantique, à l'occasion de cette nouvelle année.

Permettez-moi de saluer chaleureusement la présence parmi nous de Thierry Mariani, Secrétaire d'Etat aux transports, qui nous fait le plaisir de participer à cette rencontre à présent traditionnelle du monde de la voie d'eau.

Monsieur le Ministre, l'année qui vient de s'écouler a été particulièrement porteuse pour le mode fluvial. En effet, le transport fluvial a enregistré sa plus belle performance depuis près de 30 ans, en dépassant le seuil des 8 milliards de tonnes kilomètres.

C'est une très bonne nouvelle pour le mode fluvial qui démontre d'une réelle dynamique et ce en période de sortie de crise. Ce record est intimement lié à la compétitivité du mode et à la volonté des chargeurs de diversifier leurs modes d'approvisionnement. Je tiens à saluer pour ces bons résultats l'ensemble de la profession qui a su démontrer sa dynamique commerciale malgré et une forte pression sur les coûts de fret.

La vigueur du mode fluvial démontre s'il en était besoin, que la progression des parts de marchés des modes alternatifs, voulue par le Grenelle de l'Environnement, n'est pas une utopie dès lors que les conditions de réussites sont établies.

C'est ce à quoi Vnf s'attache chaque jour tant au travers de ses politiques sur le réseau qu'au travers de ses actions de développement.

Concernant le réseau, Vnf a, en 2010, investi 185 millions d'euros hors Seine-Nord Europe pour la modernisation de ses ouvrages ce qui constitue le plus haut niveau d'investissement jamais enregistré depuis la création de l'Etablissement.

Ces investissements ont été rendus possibles grâce aux budgets supplémentaires alloués à la voie d'eau dans le cadre du plan de relance de l'économie significativement abondés par les collectivités territoriales. Ils ont également été rendu possibles par la capacité de l'Etablissement à accroître significativement ses activités de maîtrise d'ouvrage.

Aussi, parmi les nombreux travaux, je ne citerais que quelques chantiers importants : les travaux d'accroissement du gabarit du Canal du Rhône à Sète, la poursuite de la reconstruction des barrages de Chatou, du Coudray, d'Auxonne....

L'année 2010 aura également été marquée par les avancées réalisées dans le cadre de l'élaboration de notre contrat de performance avec l'Etat. Les arbitrages financiers sont à présents rendus et permettent un accroissement des budgets de l'Etablissement à hauteur de 70 millions d'euros.

Aussi, Vnf bénéficie d'une augmentation de la taxe hydraulique de 30 millions d'euros dans le cadre de la loi de finances 2011 et de 40 millions d'euros au titre de crédit AFITF pour la modernisation du réseau fluvial. Ces apports financiers consentis par l'Etat constituent un effet levier important pour l'action de l'Etablissement dont le niveau d'investissement programmé pour 2011 devrait atteindre 195 millions € ; Au total,

de 2010 à 2013, Vnf devraient investir plus de 920 millions d'euros sur le réseau.

Cette évolution significative des crédits alloués à la voie d'eau démontre de l'engagement de l'Etat en faveur du mode fluvial et constitue une réponse tangible au projet Voie d'eau présentée l'année passée par l'Etablissement.

Vous le savez, si la modernisation du réseau fluvial et de ses modes d'exploitation et de maintenance sont au cœur du projet de l'Etablissement, en se tournant résolument vers les services aux usagers, il implique aussi que soient mis en œuvre les grands projets de développement garants d'une montée en puissance importante du mode fluvial sur notre territoire, en cohérence avec les plus hauts standards européens.

Je veux parler naturellement des grands projets de liaisons fluviales aux premiers rangs desquels, vous n'en serez pas surpris, le projet Seine-Nord Europe.

Si celui-ci a bénéficié en 2010 d'avancées significatives concernant notamment l'accord des collectivités territoriales pour leur contribution financière, nous sommes encore aujourd'hui dans l'attente du feu vert du Gouvernement pour le lancement du dialogue compétitif. Les conditions sont aujourd'hui toutes réunies.

Il convient de souligner que nous disposons aujourd'hui d'un engagement ferme des collectivités locales pour une contribution financière à hauteur de 760 millions d'euros, ce qui concernant un projet dédié au fret est exceptionnel. Au travers de ces engagements, je note que les collectivités traversées ont pris toute la mesure de l'économie générée par la réalisation du canal tant au niveau national qu'au niveau des territoires traversés.

En tant qu'élu du territoire et Président du Conseil d'Administration de VNF, je peux vous dire qu'il ne se passe pas une seule journée sans que je ne sois interpellé sur l'avancement du projet. Monsieur le Ministre, je sais pouvoir compter sur votre détermination et sur celle de Nathalie

Kosciusko-Morizet pour satisfaire aux attentes des acteurs du territoire qui souhaitent que s'engagent sans tarder le dialogue compétitif.

D'autres projets emblématiques de l'Etablissement ont également enregistré de belles avancées, je pense notamment au lancement de l'avis d'appel public à la concurrence du projet de reconstruction des barrages de l'Aisne et de la Meuse. Je pense également à la préparation du débat public de la liaison entre Bray et Nogent-sur-Seine pour lequel nous devrions saisir prochainement la commission nationale du débat public et qui revêt comme tous les grands projets fluviaux de forts enjeux environnementaux pour lesquels l'établissement est particulièrement attentif. Je pense enfin et à la poursuite des études du projet Saône Moselle/Saône Rhin en vue d'un débat public prévu pour la fin 2012.

L'ensemble de ces résultats démontre de la dynamique de l'Etablissement, qui après avoir conduit en 2009 de nombreuses études visant à établir une stratégie à moyen long

terme, entre à présent dans la mise en œuvre opérationnelle de son projet. Le contrat de performance qu'ensemble, Monsieur le Ministre, nous devons signer à l'issue des échanges entre vos services, Vnf et les organisations syndicales, permettra à l'Etat de fixer définitivement à Voies navigable de France une feuille de route qui s'annonce ambitieuse pour la voie d'eau et partagée par l'ensemble de ces acteurs.

Je sais, Monsieur le Ministre, que nous pouvons compter sur la détermination du Président de la République, qui cette année encore a manifesté à plusieurs reprises son engagement en faveur de nos politiques.

S'il est vrai que les négociations pour les derniers arbitrages sont souvent les plus difficiles à conclure, je sais que nous partageons en tant qu'élus la culture de l'action, car c'est seulement sur nos résultats que la société et les acteurs économiques jugeront de la pertinence et de l'efficacité de notre politique.

Mesdames, Messieurs, la voie d'eau est manifestement entrée dans une nouvelle dynamique qu'il appartient à chacun de nourrir pour en assurer la longévité. Permettez-moi avant de céder la parole à Marc Papinutti, directeur général de Voies navigables de France, de vous adresser tous mes vœux de bonheur, de santé et de réussites personnels et professionnels pour cette année 2011.

---

Attention : Seul le prononcé fait foi